

Avis de constitution

SOCIETE « CHRIST LEVAGE MANUTENTION » en abrégé « CLM SARL »

Siège ABIDJAN COCODY ANGRE DOKUI DJOMI, Lot  
464, Ilot 48

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 11/08/2025, et enregistrés au CEPICI le 13/08/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « CHRIST LEVAGE MANUTENTION »

en abrégé « CLM SARL »

Objet : La Manutention, Elingage, Levage, Réparation de conteneurs, Electricité industrielle, Mécanique industrielle, Construction des armoires électriques et coffret, Installation et maintenance de matériels de manutention, levage, Gestion de déchets de construction, Location de grue, Pont roulant mono poutre/ Pont roulant bipoutre/ pont transbordant, Palan électrique, Et pour la réalisation de l'objet social :

l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. la prise en location gérance de tous fonds de commerce. la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée, et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN COCODY ANGRE DOKUI DJOMI, Lot  
464, Ilot 48

Dirigeant(s) M KOUASSI KONAN (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-09292 du 08/09/2025 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°54822/GTCA/RC/2025 du 08/09/2025

